

Image not found or type unknown



## Rente suite à une accident de travail

Par **Abdelali Khaouil**, le **17/04/2018** à **05:58**

bonjour. je suis italien j'ai une rente suite à une accident de travail en Italie. j'ai déclaré aux impôts sur le revenu de 2015 et 2016.

la demande est ce que cette rente va être déclarée aux impôts en France ou non ?

je veux savoir si la rente qui vient d'un autre pays est considérée une ressource pour la MSA ? MERCI

khaouil abdelali